

Coronavirus (COVID-19)

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Date : 18 août 2021

Nature : **Recommandations** **Propositions** **Présentation** **Avis**

Sujet : Maintien du télétravail comme mesure de réponse à la 4^e vague

Considérant :

- 1) qu'actuellement et depuis le début juillet, un retour progressif en présentiel est permis dans les édifices à bureaux et autres milieux de travail ;
- 2) la recrudescence des cas qu'une 4^e vague de COVID entraîne, avec une proportion marquée du variant Delta (plus de 50 %) ;
- 3) qu'outre la vaccination, la réduction des contacts est un moyen efficace de se prémunir contre la COVID ;
- 4) qu'une grande partie des éclosions que nous avons connues lors des vagues précédentes se sont déroulées en milieux de travail ;
- 5) que les prochaines semaines seront marquées par la rentrée scolaire, avec pour résultat une augmentation importante des contacts et des impacts prévisibles sur la situation épidémiologique ;

Nous recommandons que :

Les employeurs retardent à une date ultérieure, la mise en œuvre de leur plan de retour au travail en présentiel pour leurs employés, et ce, jusqu'à ce que la situation épidémiologique soit de nouveau sous contrôle.

Cette recommandation sera réévaluée au début du mois d'octobre.

Approuvé par le directeur national de santé publique, M. Horacio Arruda, le 19 août, à 14 h 18.

Signature :  _____

N/Réf. : 21-SP-00306-34